



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

<https://pace.coe.int>

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

AS/Ega/Plateforme (2025) 01

25 juillet 2025

Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe



Conférence

Garantir l'égalité des familles arc-en-ciel en Europe

12 septembre 2025, Malte

Date: 12 septembre 2025

Lieu: Hôtel [Corinthia Palace Malta](#), De Paule Avenue, San Anton, BZN9023, Malta

Horaire: de 9h30 à 17h

Une interprétation simultanée sera disponible en français et en anglais.

Contexte

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), par l'intermédiaire de sa Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe et de sa coordinatrice, la Rapporteuse générale sur les droits des personnes LGBTI, joue un rôle clé dans la sensibilisation et la promotion des droits et de l'égalité des personnes LGBTI. La reconnaissance et la protection des familles arc-en-ciel font partie de ce travail, fondé sur le droit à la vie privée et familiale énoncé dans l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme et renforcé par les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, affirmant que l'orientation sexuelle et l'identité de genre ne peuvent être des motifs de discrimination dans la vie familiale. La reconnaissance juridique des couples de même sexe et de leurs familles reste toutefois inégale dans toute l'Europe, exposant de nombreux individus et enfants à l'insécurité juridique et à la discrimination.

L'APCE a systématiquement plaidé en faveur de réformes juridiques et politiques visant à combler ces lacunes. La [Résolution 2239 \(2018\)](#) sur la « Vie privée et familiale: parvenir à l'égalité quelle que soit l'orientation sexuelle » exhorte les États membres à garantir la pleine reconnaissance des couples de même sexe et de leurs familles, notamment en ce qui concerne les droits parentaux, l'adoption et la liberté de circulation au sein de l'Europe. De plus, l'Assemblée a souligné l'importance de la reconnaissance mutuelle des documents d'état civil, en veillant à ce que les familles ne soient pas fragmentées ou privées de droits lorsqu'elles traversent les frontières. La [Résolution 2543 \(2024\)](#) sur la « Liberté d'expression et de réunion des personnes LGBTI en Europe » appelle également à la reconnaissance du droit au mariage pour les couples de même sexe.

La Plateforme parlementaire pour les droits des personnes LGBTI en Europe soutient ces efforts en encourageant le dialogue et en partageant les bonnes pratiques entre les parlementaires. Elle souligne également l'importance de veiller à ce que toutes les familles, quelle que soit leur composition, jouissent des mêmes droits et de la même protection dans les cadres juridiques nationaux et européens.

Malgré les progrès accomplis, de nombreux obstacles subsistent. Certains États membres ne disposent toujours pas de cadres juridiques reconnaissant les partenariats et les mariages entre personnes de même sexe ou la parentalité, tandis que d'autres ont introduit des politiques contraignantes qui portent atteinte aux droits des familles arc-en-ciel. Les lacunes juridiques discriminatoires obligent souvent ces familles à s'engager dans des batailles juridiques complexes, mettant en péril leur stabilité et leur bien-être. Il est essentiel de répondre à ces questions pour faire respecter les droits humains et les valeurs d'égalité et de non-discrimination défendues par l'APCE.

Dans ce contexte, cette conférence, co-organisée avec la délégation maltaise auprès de l'APCE sous les auspices de la Présidence maltaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, vise à dresser un état des lieux de la protection juridique des familles arc-en-ciel en Europe. Organisée à San Anton, près de La Valette pendant la Malte Pride, elle réunira des parlementaires, des expert·es juridiques, des représentant·es de la société civile, des représentant·es des familles arc-en-ciel et des défenseuses et défenseurs des droits humains afin d'explorer les possibilités de renforcer la protection et de veiller à ce que toutes les familles bénéficient d'un traitement digne et égal dans toute l'Europe.

Thèmes de la conférence

La conférence « *Garantir l'égalité des familles arc-en-ciel en Europe* » portera sur les défis auxquels sont confrontées les familles arc-en-ciel en Europe, notamment en ce qui concerne la protection de leur vie privée et la garantie de l'égalité dans la vie familiale. Tout en impliquant principalement des parlementaires, la conférence s'appuiera sur l'expertise d'autres acteurs clés, notamment des experts juridiques, des organisations de la société civile et des activistes de la communauté LGBTI, afin de favoriser un dialogue concerté sur la manière de faire progresser les droits des familles arc-en-ciel. Les principaux points de discussion sont les suivants:

- Droits à la vie privée pour les familles arc-en-ciel : l'importance de veiller à ce que les familles arc-en-ciel bénéficient de la même protection de leur vie privée que toutes les autres familles, en particulier en ce qui concerne la reconnaissance juridique, les droits parentaux et la vie

sociale et familiale.

- Reconnaissance et protection juridiques : examen des défis auxquels les familles arc-en-ciel sont confrontées en termes de reconnaissance juridique, y compris la légitimité du mariage, de l'adoption, de l'exercice des droits parentaux et de l'accès aux services et aux prestations sociales.
- Barrières sociales et culturelles : analyse des facteurs sociaux qui contribuent à la marginalisation des familles arc-en-ciel et de l'importance de favoriser l'inclusion dans l'intérêt de toutes et tous.

La conférence visera à trouver des solutions pour promouvoir l'égalité des droits, le respect de la vie privée et la reconnaissance des familles arc-en-ciel dans toute l'Europe, en veillant à ce qu'elles bénéficient de la même protection juridique que les autres familles.